

SAINT-JEAN D'AULPS

- DÉCEMBRE 2020 -

A la une - page 4

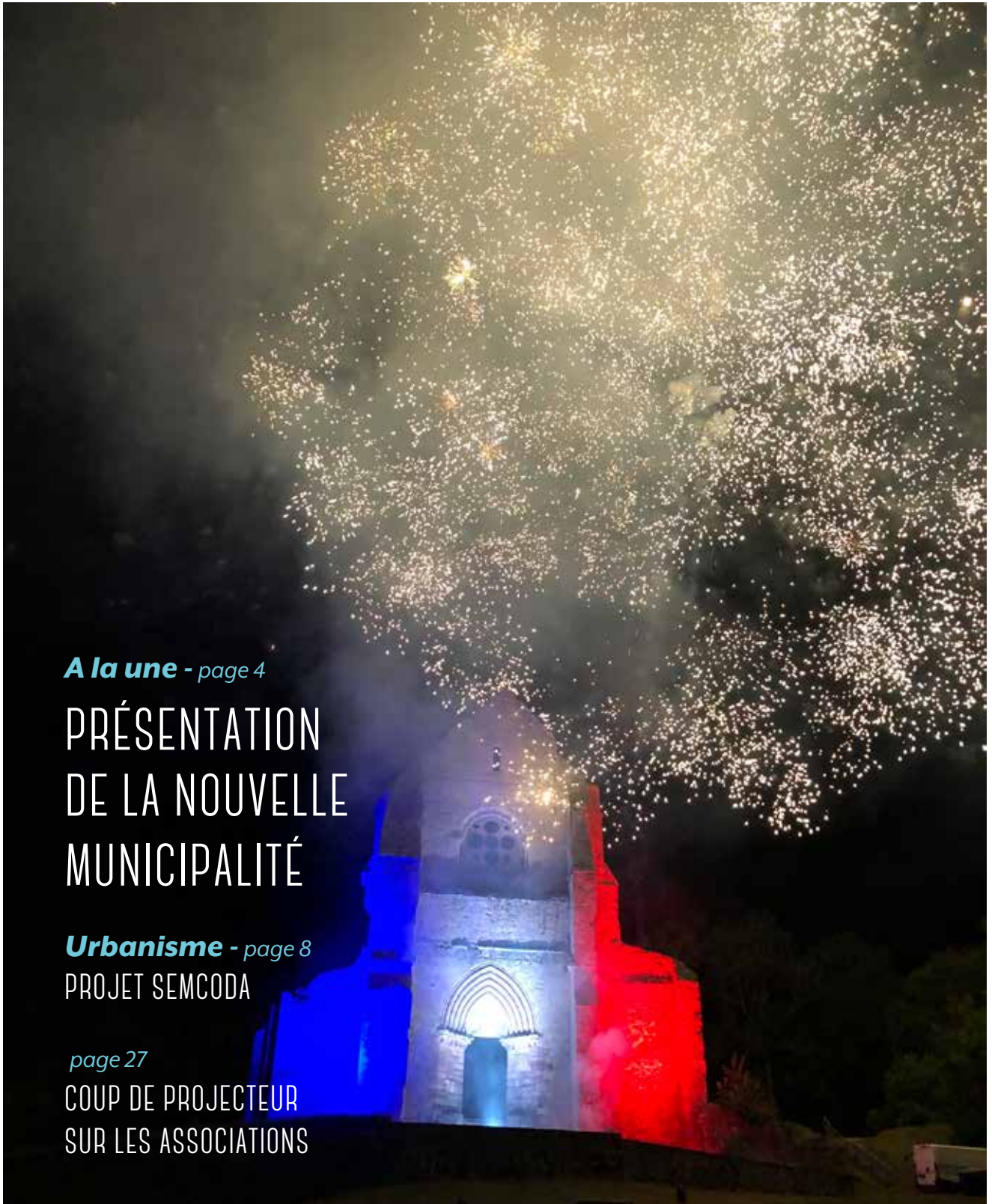
PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ

Urbanisme - page 8

PROJET SEMCODA

page 27

COUP DE PROJECTEUR
SUR LES ASSOCIATIONS



SOMMAIRE

3	Édito
4	La nouvelle municipalité
6	Eau & assainissement et Travaux
8	Urbanisme
10	Communication/ Culture
11	Alpages environnement agriculture
14	COVID-19
15	Domaine skiable du Roc d'Enfer
18	Jeunesse et sport
20	École
25	Le clin d'œil aux personnels de la commune
27	Coup de projecteur sur les Associations
35	Flash inf'aulps
36	État civil
37	Cimetière
37	Agenda pratique



Retrouvez également
toute l'actu de Saint-Jean d'Aulps
sur facebook et instagram



www.mairiedestjeandaulps.fr

Mairie de Saint-Jean d'Aulps
1748, route des Grandes Alpes - 74430 Saint Jean d'Aulps
Tél. : 04 50 79 60 70

Design, mise en page et impression : Imprimerie Fillion - Allinges

“ UN VILLAGE D'AVENIR ”



William CHALENÇON,
Maire de Saint-Jean d'Aulps

Je tiens à saluer et à remercier chaleureusement tous les citoyens qui se sont déplacés aux urnes afin d'exprimer leurs votes, malgré le contexte de crise sanitaire qui bouleverse encore notre quotidien.

Les résultats du 15 mars ont confirmé le choix démocratique des électeurs sur les nouvelles orientations présentées par notre liste "Saint Jean d'Aulps Village d'Avenir".

Je remercie très sincèrement le nouveau Conseil Municipal pour le soutien qu'il me témoigne.

C'est le reflet du travail d'équipe de ces derniers mois au cours desquels nous avons construit les grandes lignes et déjà avancé sur un certain nombre de projets que nous allons vous présenter dans ce premier bulletin municipal.

C'est pour nous, élus, un socle de confiance et de légitimité.

Nous sommes une équipe constituée d'anciens et de nouveaux élus, et nous savons, qu'en toute humilité, nous aurons beaucoup à apprendre.

Mais je suis certain du dévouement de tous pour servir Saint Jean d'Aulps et de la mesure prise des obligations qui sont les nôtres.

Chacun, doit pouvoir s'exprimer, être écouté, partager son expérience afin que tous se sentent investis et impliqués dans la gestion communale.

C'est pourquoi, nous avons partagé les différents postes à responsabilité et créé des commissions élargies à des personnes extérieures.

Nous avons conscience de l'ampleur de la tâche à accomplir. La réussite de ce mandat passera aussi par la confiance que vous voudrez bien nous accorder.

C'est ainsi que nous pourrons avancer ensemble dans une relation basée sur le respect et le dialogue.

Soyez assurés de notre engagement.

J'aurais à cœur d'être le Maire de tous les habitants de Saint Jean d'Aulps pour que nous soyons fiers du travail réalisé ensemble.



> **Municipalité**

LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ

et les comités consultatifs



William CHALENÇON
Maire



Estelle COUDERT
1^{re} adjointe
Déléguée à l'Urbanisme



André JORDAN
2^e adjoint
Délégué aux Travaux
et Services Techniques



Marie-Laure GREVAT
3^e adjointe
Déléguée à la Communication,
au Développement,
aux Associations et au Tourisme



Vincent FREMONT
4^e adjoint
Délégué à l'Eau
et Assainissement



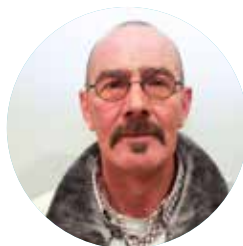
Catherine VULLIEZ
Conseillère



François MITHIEUX
Conseiller



Sophie JUSTICE
Conseillère



Laurent MUDRY
Conseiller



Rebecca VERMANT
Conseillère



Sylviane COTTET-DUMOULIN
Conseillère



Kevin DELALE
Conseiller



Sophie COTTET
Conseillère
S'Unir pour Saint Jean d'Aulps



Yves DELALE
Conseiller



Françoise JOCHUM
Conseillère



Commission des Services Techniques, Travaux

William CHALENÇON : Président
André JORDAN : Vice-Président
François MITHIEUX
Rebecca VERMANT
Laurent MUDRY
Catherine VULLIEZ
Vincent FREMONT
Marie Laure GREVAT
Estelle COUDERT
Sophie JUSTICE
Sophie COTTET
Yves DELALE
Françoise JOCHUM



Commission Communication, Développement, Association et Tourisme

William CHALENÇON : Président
Marie Laure GREVAT : Vice-Présidente
Sylviane COTTET DUMOULIN
Sophie JUSTICE
Kevin DELALE
François MITHIEUX
Rebecca VERMANT
Catherine VULLIEZ
Vincent FREMONT
Sophie COTTET
Yves DELALE



Action Sociale CCAS

William CHALENÇON : Président
Estelle COUDERT
Marie Laure GREVAT
Sophie COTTET
Yves DELALE
Michel DELPORTE
Josette LAUZET
Bernadette TAVERNIER
Catherine PREMAT
Maryse MAGNIN



Commission Eau, Assainissement, Services Techniques

William CHALENÇON : Président
Vincent FREMONT : Vice-Président
Kevin DELALE
Laurent MUDRY
François MITHIEUX
André JORDAN
Marie Laure GREVAT
Sylviane COTTET DUMOULIN
Yves DELALE



Comité Scolaire, Jeunesse et Sport

William CHALENÇON : Président
Sylviane COTTET DUMOULIN : Vice-Présidente
Samantha MASSEY
Rebecca VERMANT
Catherine VULLIEZ
Françoise JOCHUM



Commission de contrôle des listes électorales

Rébecca VERMANT
François MITHIEUX
Kévin DELALE
Sophie COTTET
Yves DELALE



Commission Urbanisme

William CHALENÇON : Président
Estelle COUDERT : Vice-Présidente
Plus tout le Conseil Municipal



Comité Sécurité, Bâtiment

William CHALENÇON : Président
Sylviane COTTET DUMOULIN
Marie Laure GREVAT
François MITHIEUX
Vincent FREMONT
Yves DELALE
Laurent MUDRY



Administrateurs de la SAEM du Roc d'Enfer

William CHALENÇON, Président
François MITHIEUX
Vincent FREMONT
Catherine VULLIEZ
Rébecca VERMANT
Henri ANTHONIOZ
Sylviane COTTET DUMOULIN



Commission Agriculture, Alpes et Forêts

William CHALENÇON : Président
André JORDAN : Vice-Président
Kevin DELALE
Sylviane COTTET DUMOULIN
Estelle COUDERT
Rebecca VERMANT
Marie Laure GREVAT
Sophie JUSTICE
Vincent FREMONT
Sophie COTTET
Yves DELALE
Françoise JOCHUM



Commission Cimetière

William CHALENÇON : Président
Kevin DELALE : Vice-Président
André JORDAN
Estelle COUDERT
Sylviane COTTET DUMOULIN
Sophie COTTET
Yves DELALE



Comité des Remontées Mécaniques, Station

William CHALENÇON
Marie Laure GREVAT
Sylviane COTTET DUMOULIN
Estelle COUDERT
André JORDAN
François MITHIEUX
Rebecca VERMANT
Sophie JUSTICE
Catherine VULLIEZ
Vincent FREMONT
Laurent MUDRY
Yves DELALE
Françoise JOCHUM
Richard HILL
Rémi CULLAZ, Président du Ski Club
Frédéric DELERCE, Directeur de l'École de Ski
Plus des commerçants



Commission Appels d'offres

William CHALENÇON : Président
François MITHIEUX : Vice-Présidente
Sophie JUSTICE
Marie Laure GREVAT
Rebecca VERMANT
Vincent FREMONT
Sylviane COTTET DUMOULIN
Estelle COUDERT
Sophie COTTET
Yves DELALE
Françoise JOCHUM

ASSAINISSEMENT D'ESSERT LA PIERRE

C'est un gros chantier qui touche à sa fin !

Après une reprise perturbée par la situation sanitaire, les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif et la réfection du réseau d'eau potable, dans le hameau d'Essert La Pierre, touchent à leurs fins. Les enrobés ont été réalisés sur la quasi-totalité de la voirie affectée par ces travaux et l'ensemble doit être finalisé avant l'hiver.

De plus, les bassins des particuliers, qui font partis du patrimoine local, sont alimentés désormais par le trop-plein du réservoir et peuvent continuer à être opérationnel sans engendrer de pénalités financières pour la commune.



> Coût

1 727 000 €

dont 27 % de subvention
du Département et de
l'Agence de l'Eau.



ASSAINISSEMENT DU VERNAY BRON

Le raccordement de l'ensemble de la zone commerciale et artisanale du Vernay Bron au réseau d'assainissement collectif est terminé.

Coût : 240 000 €
dont 20 % de subvention
du Département.

Les travaux d'aménagement de la contre-allée continuent et sont à la charge de la CCHC.

GRAYDON : PROJET A VENIR

Conformément à nos engagements électoraux, il est important pour nous de pérenniser nos ressources en eau potable.

De ce fait, nous avons constaté que nous avons des sources à fort débit sur le secteur de Graydon. Celles-ci étant en partie inexploitées et ne répondant pas aux normes sanitaires actuelles, il est donc indispensable de revoir ces captages afin de garantir une alimentation en eau potable durable pour tout le coteau de la Moussière.

De plus, ce réseau est à rénover entièrement car il présente une grande fragilité due à sa vétusté.

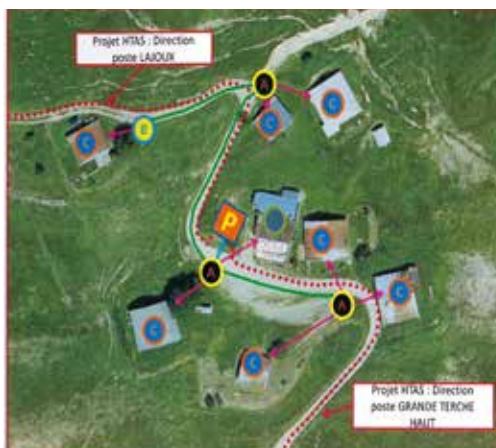
> Coût : Projet d'envergure estimé à 1 900 000 € subventionné en partie par l'Agence de l'Eau et le Département.



> Réseau électrique

ÉLECTRIFICATION DE L'ALPAGE DES FOLLYS

La partie du bouclage de la ligne à haute tension devant relier les vallées afin de sécuriser l'alimentation située entre le poste de LAJOUX et celui de LA GRANDE TERCHE HAUT a été réalisée. Le poste de transformation basse tension a été posé aux FOLLYS et les liaisons des chalets réalisés avec la pose de coffrets individuels.



Plusieurs bassins de la commune ont été remplacés

Sur la route de la Moussière d'en haut, remplacement du bassin en bois qui arrivait en fin de vie par un bassin en pierre récupéré près de l'office du tourisme.

Les Adrets, remplacement du bassin en bois par un bassin en béton gracieusement offert à la commune par Mme Claude PETIT.

Remerciement à Ludovic SAINTOT pour l'organisation du chantier ainsi qu'à l'entreprise SASSI pour sa participation bénévole.

SYANE

Le syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie (Syane) réalise une opération plan qualité électrique

1) Le renforcement du réseau électrique avec l'implantation d'un transformateur sur le hameau du Mont d'Evian (bout du chemin des martins) le coût de ce projet est de 80 000 € HT pris en charge en totalité par le Syane.

2) Sur le hameau du Jourdil nous a été proposé par le Syane. Le coût est de 281 553 € HT reste à charge pour la commune de 100 000 € HT.

Projet en étude :

Le remplacement du transformateur et de compléter le renforcement des réseaux électriques aériens par l'enfouissement ce qui nous permettrait d'ajouter télécommunications, fibre optique et éclairage public. Les candélabres proposés seraient équipés de led de 35 W afin de réaliser une économie et de préserver notre planète sachant que le coût annuel actuel de l'éclairage de notre commune s'élève à 22 500 euros. Pour le déploiement du réseau fibre optique une première réalisation (collecte) s'est faite dans toute la commune une seconde réalisation (desserte) sera finalisée en deux phases entre 2021 et 2023.

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Actuellement dotée d'un PLU, Saint-Jean d'Aulps à la compétence des différentes autorisations d'urbanisme et actes relatifs à l'occupation du sol, toutefois l'instruction des dossiers est confié aux urbanistes de la Communauté de Commune du Haut Chablais.

Ces six derniers mois, la Commune a étudié 65 demandes d'autorisations (27 Permis de Construire, 0 Permis d'Aménager, Permis de Démolir et 37 Déclarations Préalables de Travaux).



PLUiH

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat :

Le conseil communautaire a arrêté le projet du PLUi-H le 06/02/2020. Ce document d'urbanisme est commun aux 15 communes. Cependant la mise en place de nouveaux conseils municipaux a apporté des observations. Par conséquent la CCHC envisage de reprendre le dossier. Les circonstances sanitaires ainsi que les remarques publiques associées aux services de l'État (DDT) reportent un prochain arrêt courant mars 2021 d'où découlera l'Enquête Publique début d'été pour une approbation à la rentrée.

NB : Les demandes de corrections reçues en commune ou à la CCHC, de la part d'un usager n'ont pas de portées juridiques, seules les observations reçues lors de l'enquête publique seront recevables par le commissaire enquêteur.



P.A.Pro 2019

MÉMO

Les 2 principales normes d'autorisations d'urbanisme (maison individuelle) :



Aucune réglementation* ≤ 5 m² < Déclaration Préalable ≤ 20 m² < Permis de Construire

Déclaration Préalable de travaux

- **Extension d'un bâtiment existant** (surélévation, véranda, pièce supplémentaire, etc.)
- **Travaux modifiant l'aspect extérieur** (création ou changement d'ouvertures, remplacement de volets, toiture, etc.)
- **Ravalement de façade** dans les périmètres faisant l'objet d'une protection particulière.
- **Constructions nouvelles** (abri de jardin, garage, barbecue, etc.)
- **Construction d'une piscine :**
10 m² < superficie de bassin ≤ 100 m²
Si couverture fixe ou mobile alors hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m.
- **Installation d'une piscine hors sol*1 :**
3 mois avec superficie de bassin > 10 m²
Si couverte, la hauteur de l'abri doit être inférieure à 1,80 m.
- **Installation d'une caravane dans son jardin** si + 3 mois/an. (conserver en permanence ses moyens de mobilité et utilisation en logement ou annexe interdit).
- **Changement de destination d'un bâtiment** (transformation garage en pièce d'habitation, etc.).
- **Fermeture d'un terrain par une clôture** (mur, haie...) se référer au Plan Local d'Urbanisme.

Permis de Construire

- **Constructions nouvelles** (même sans fondation).
- **Agrandissement de l'existant** (véranda, garage, etc.).
- **Bâtiment indépendant** (abris de jardin, garage, cabane, etc.).
- **Changement de destination** s'accompagne de travaux qui modifient la structure porteuse ou la façade de la construction.
- **Reconstruction à l'identique** (bâtiment détruit ou démolit depuis moins de 10 ans sous conditions).
- **Construction d'une piscine : superficie de bassin > 100 m²**
10 m² < piscine couverte dont superficie bassin et couverture hauteur au-dessus du sol supérieure à 1,80 m ≤ 100 m²

***Sauf : aux abords des monuments historiques (ex. Abbaye d'Aulps), des sites patrimoniaux remarquables (églises, chapelles, chalets "authentiques" etc.) ou d'un site protégé classé ou en instance de classement, une DP est exigée pour toute construction quelle que soit sa taille.**

PROJET SEMCODA

La nouvelle Municipalité a voulu relancer le projet rester en suspens, après avoir repris contact avec les dirigeants et après plusieurs réunions de travail avec les responsables de la SEMCODA, le projet a été retravaillé et une nouvelle proposition a été présentée notamment sur les terrains de l'ex MGEN.

La SEMCODA, propriétaire de la MGEN, a confirmé la démolition du bâtiment à partir du mois d'avril 2021, s'ensuivra la construction de 3 bâtiments constitués de 52 logements : 15 T2 / 24 T3 / 12 T4 et 1 T5 dont 11 en accession sociale et 41 en acquisition.



La Commune et la SEMCODA ont d'un commun accord résilié à l'amiable le compromis de vente des terrains situés de part et d'autre de l'office de tourisme.

La Commune récupère la pleine propriété de ces terrains, nous travaillons d'ores et déjà à un nouveau projet immobilier.

L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE À SAINT-JEAN D'AULPS

La commune a une capacité d'environ 8 000 lits touristiques.

L'offre d'hébergement sur l'ensemble de la commune est variée et permet l'accueil de tous types de clientèle en toutes saisons. Refuge de montagne, camping deux étoiles, centres de vacances, villages vacances, chambres d'hôtes de charme, meublés et hébergements insolites tels que les bulles d'Aulps, cabanes et chalets dans les arbres ou les camps suspendus.

Pour tous types de locations immobilières, nous vous rappelons que la déclaration en mairie est obligatoire.

Toute personne en vacances sur la commune est assujetti à la taxe de séjour, réclamée par le propriétaire via "le registre du logeur" et reversée ensuite à l'office du tourisme de la vallée d'Aulps en charge de la collecte de cette même taxe.

Retrouver ces informations sur :
www.service-public.fr
info@valledaulps.com

Plusieurs projets devraient prochainement compléter cette offre d'hébergement touristique sur notre commune.





> **Communication**

PANNEAU LUMINEUX

Nous sommes conscients que notre village a de nombreux atouts, mais un gros manque de communication et de visibilité.



C'est dans cet esprit que nous pensons qu'il est essentiel d'être présent sur les réseaux sociaux en créant une page Facebook, un compte Instagram et en modernisant notre site internet.

Dans cette optique, nous avons aussi comme projet de mettre en place deux écrans géants, à l'entrée et à la sortie de notre commune, qui diffuseront des vidéos, des photos, des annonces, ce qui permettra de mettre en avant nos sites touristiques et nos diverses activités.

> **Culture**

Catherine Vulliez

Catherine Vulliez est née à Lille en 1966. Elle découvre les montagnes à l'adolescence et c'est immédiatement le coup de foudre ! Depuis ce jour, elle n'a de cesse de parcourir les sommets. Ceux de la région grenobloise d'abord, où elle fait ses études. Puis ceux de Haute-Savoie, où elle s'installe à Saint-Jean-d'Aulps avec son mari Éric. Ceux du monde entier enfin, et en particulier de l'Himalaya, dont elle a déjà atteint le plus haut, sans pour autant assouvir sa soif d'altitude. Au Népal, la passion de Catherine entre en résonance avec celle des

Sherpas qu'elle rencontre. Se dessine alors une aventure humaine extraordinaire, que ce carnet au départ "de notes" nous permet de partager. Une immersion dans le monde de la très haute montagne. L'histoire d'une passion telle qu'elle se vit. À l'état brut.

Le livre est paru aux éditions Du sable et des cailloux (créées par Lorène Gaydon-Curtillet, d'Essert-la-Pierre). Il est disponible chez votre libraire habituel (Passaquin et Carrefour Market pour la Vallée d'Aulps).





> **Alpes/Environnement/Agriculture**

UN POINT SUR NOTRE AGRICULTURE DE MONTAGNE

Saint Jean d'Aulps a une superficie de 4000 ha, on compte 10 alpages en pleine activité sur notre commune. C'est pourquoi, nous avons pris la décision d'aider les agriculteurs de notre territoire afin d'améliorer et de développer leur activité.

Nous avons rédigé plusieurs dossiers de subventions en collaboration avec la Société d'Économie d'Alpage (SEA). Tous ces projets doivent être portés par notre commune. Les montages financiers sont portés par l'Europe et le solde est payé par l'exploitant ce qui n'engage aucune participation financière de la commune.

Le Clos aux Moines

- > Coût du projet : 2 508 € HT
- > subvention de la Région : 877,80 € HT
- > subvention de l'Europe : 877,80 € HT
- > reste à charge de l'exploitant 752,40 € HT
- *Passage Canadien à l'entrée de l'alpage pour l'accès des véhicules.*
- *Débroussaillage à la pelle araignée*

Damoz des Moulins

- > Coût du projet : 3 390 € HT
- > subvention de la Région 1186,50 € HT
- > subvention de l'Europe : 1186,50 € HT
- > reste à charge de l'exploitant 1 017 € HT
- *Débroussaillage à la pelle araignée*

Damoz des Prés

- > Coût du projet : 36180 € HT
- > subvention de la Région : 12 663 € HT
- > subvention de l'Europe : 12 663 € HT
- > reste à charge de l'exploitant 10 854 € HT
- *Réouverture de l'alpage*
- *Broyage de sapins pour chaufferie aux bois*

Lens

- > Coût du projet : 6 435 € HT
- > subvention de la Région : 2 252,25 € HT
- > subvention de l'Europe : 2 252,25 € HT
- > reste à charge de l'exploitant : 1 930,50 € HT
- *Parcs de contentions pour le tri des Bovins et leurs soins*

Brion

- > Coût du projet : 3 652 € HT
- > subvention de la Région 1278,20 € HT
- > subvention de l'Europe : 1 278,20 € HT
- > reste à charge de l'exploitant 1 095,60 € HT
- *Broyage pelle araignée*

Graydon

- > Coût du projet : 4 796 € HT
- > subvention de la Région : 1 678,60 € HT
- > subvention de l'Europe : 1 678,60 € HT
- > reste à charge de l'exploitant 1 438,80 € HT
- *Broyage pelle araignée*

Nantaux

- > Coût du projet : 36144 € HT
- > subvention de la Région : 12 650,40 € HT
- > subvention de l'Europe : 12 650,40 € HT
- > reste à charge de l'exploitant 10 843,20 € HT
- *Amélioration de l'accès et amélioration du chalet de Bergers avec pose d'une citerne de stockage d'eau.*

L'agriculture de notre territoire ne se cantonne pas qu'aux alpages, c'est pourquoi nous soutenons également nos exploitants dans la vallée.

La décision a été prise d'améliorer l'accès communal à l'exploitation du Clos aux Chèvres en reprofilant le

chemin et le goudronnage de ce dernier pour un montant total de 51780 € HT subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 25890 € HT, le reste à la charge de la commune.

Cette action permettra à l'exploitante de développer la partie commerciale et

pédagogique de son exploitation avec la création d'un magasin et d'une salle de réception qui sera également un lieu à but pédagogique pour les écoles, les associations...

Un atout pour notre vallée !



Déclaration annuelle des ruches



La déclaration de ruche est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- la mobilisation d'aide européenne pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr

> démarches

> particulier

> effectuer une déclaration

> déclarer des ruches



Flashez ce code sur votre smartphone pour accéder à la déclaration en ligne !



Les sites reconnus pour la richesse de leur patrimoine naturel à Saint Jean d'Aulps (© IGN 2019 - Tous droits réservés - Géoportail)

ENVIRONNEMENT

Savez-vous que parmi des forêts et des alpages à Saint Jean d'Aulps on trouve des espèces rares et des paysages uniques au monde ? Et que des patrimoines naturels (géologiques et biologiques) tellement importants font que la commune est une partie intégrante d'un territoire labellisé par l'UNESCO ?

En vous promenant à Graydon, ou encore à Damoz des Moulins vous marchez sur les traces des anciens glaciers. Il n'y a que quelques milliers d'années ces puissants géants ont atteint une altitude d'environ 2000 m et seulement quelques sommets sortaient de la glace comme le Roc d'Enfer.

Avez-vous déjà remarqué d'étranges traces gravées sur les pierres en montant vers l'alpage des Follys et au col de l'Ecuelle ? Celles-ci sont des pistes fossiles des anciennes créatures marines qui ont parcouru le fond d'une ancienne mer très profonde au temps des dinosaures.

Et le Roc d'Enfer, vous savez qu'il témoigne d'un temps lointain au moment où les Alpes étaient en train de se former et de se soulever ? Actuellement l'eau qui circule dans les fractures de cet énorme plissement alimente l'alpage de Graydon et les réservoirs de la Valette et de la Moussière.



Certaines des richesses naturelles de la commune sont reconnues par des labels et des désignations tels que le site Natura 2000 du Roc d'Enfer, les zones d'intérêt floristique et faunistique, ou encore des géosites du Géoparc mondial UNESCO du Chablais.

Pour en savoir plus renseignez-vous sur les sites webs : geoparc-chablais.com et cc-hautchablais.fr/Les-sites-Natura-2000 et suivez les pages Facebook du Géoparc Chablais, les programmes de l'office de tourisme du Vallée d'Aulps et le CCHC pour les animations et les sorties.

LES JARDINS PARTAGÉS

Situés "sous Saint Jean" en face du Ranch des Portes Du Soleil et sur le flanc de montagne "des Onchets", Saint Jean d'Aulps possède aujourd'hui 11 jardins partagés.

Les jardins partagés répondent aux besoins de personnes qui ne possèdent pas de terrain. Ce lieu commun permet de développer l'agriculture locale, mais aussi faire des rencontres.

Les jardiniers adoptent en général des pratiques respectueuses des écosystèmes, il est difficile aujourd'hui de vivre sans un petit coin de verdure et c'est une vraie demande afin de se rapprocher de la nature.

Les jardins partagés sont réservés aux habitants de Saint Jean d'Aulps et au prix d'une convention location annuelle de 20 €.

Tél. 04 50 79 60 70

Mail : mairie@saintjeandaulps.fr



> Information et prévention sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone



En Haute-Savoie, au cours de la période de chauffe 2019/2020, 36 personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux, qui ne se voit pas et ne sent rien. Quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir.

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol et qui ne fonctionnent pas bien.

Pour se protéger, tous les ans avant l'hiver faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc.

Les bons gestes en cas de suspicion d'intoxication au monoxyde de carbone

1 > Ouvrez les fenêtres
pour aérer la pièce

**2 > Arrêtez les appareils de chauffage
ou de cuisson**

3 > Quittez les lieux

**4 > Appelez les secours
en composant soit le**

-18 : Pompiers

-15 : Samu

-112: Numéro d'urgence depuis un portable

-114 : Secours personnes sourdes
et malentendantes (sms)



Plus d'infos sur :
solidarités-sante.gouv.fr



> **Crise sanitaire**

COVID19



Malgré cette situation exceptionnelle, la continuité du service public a eu lieu et s'est organisée afin de répondre aux besoins d'intérêt général.

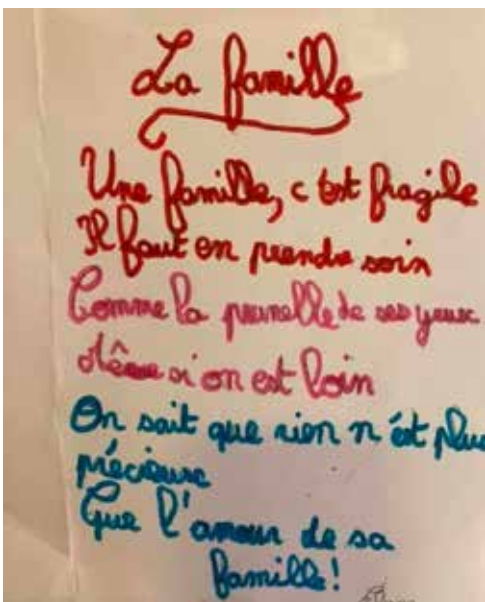
Les accueils physiques du public ont dû fermer, que ce soit à la mairie ou à l'agence postale, le télétravail où l'alternance dans les bureaux a été mis en place. Le service de la mairie n'a jamais cessé d'être disponible au téléphone ou par mail afin d'assurer leurs missions.

Pour les services techniques, même si la charge de travail a été réduite du fait du confinement, les agents ont maintenu la commune propre, et ont géré les espaces verts et les travaux pour la sécurité routière.

La permanence pour les urgences relatives à l'eau a été également maintenue. La continuité du service public a aussi trouvé tout son sens dans la mobilisation de l'équipe municipale qui

a organisé de distribution de masque, le 11 mai dans les boîtes aux lettres des habitants et le 13 juin à la salle des fêtes. La commune a aussi soutenu l'EHPAD du Haut-Chablais avec un panneau pour un "soutien aux soignants" et des dons de gel hydroalcoolique, masques, gants et fleurs pour nos aînés.

Dès la première phase du COVID 19, pour ne prendre aucun risque sanitaire, des aménagements ont été mis en place sur la commune (école, mairie, agence postale...) et continue de s'adapter à cette situation.



INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Éviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0800130 000
(appel gratuit)

W0332-001-0001 - 21/06/2020 ©

DOMAINE SKIABLE DU ROC D'ENFER

A l'heure actuelle, nous travaillons sur un développement touristique été comme hiver, toujours dans un esprit GRANDEUR NATURE.

C'est pourquoi, nous avons comme projet de développer le vélo électrique sur l'intégralité du circuit du Roc d'Enfer avec à la clé des logements insolites (cabanes dans les arbres suspendues) ainsi que de la restauration afin que notre clientèle puisse profiter d'un service tout compris au départ de la Télécabine.

Dans la même optique, nous travaillons sur un projet de descente totalement écologique grâce à des Karts que nous mettrons en place sur la nouvelle piste bleue créée cette année. Ces karts ne seront ni thermiques, ni électriques...

Afin de compléter cette activité, nous projetons également l'achat de trottinettes électriques... Tous ces projets sont en phase avec l'identité de la station que nous souhaitons préserver ; soit l'accueil d'une clientèle familiale dans un cadre GRANDEUR NATURE.

QUELQUES INVESTISSEMENTS POUR CET HIVER :

- Création d'une piste bleue retour station, ce qui permettra d'assurer aux débutants un retour station skis aux pieds.
- Cette piste sera donc utilisée aussi l'hiver pour des descentes en luges ou en karts après la fermeture du domaine skiable, 2 soirs par semaine afin d'offrir à notre clientèle une activité supplémentaire pour l'après-ski. C'est pour cette raison que nous avons éclairé la ligne de la télécabine afin que celle-ci fonctionne de nuit.
- Afin d'améliorer l'accueil de notre clientèle, nous avons mis en place 2 aires de pique-nique aménagées ; une au sommet des Têtes avec une vue panoramique à 360°, entre Léman et Mont Blanc et une seconde à la sortie de la télécabine afin que skieurs et piétons puissent en profiter.

Étant donné les conditions sanitaires, nous avons voulu rester sur des investissements raisonnables en vue d'une saison compliquée et surtout sans aucune visibilité...

La station du Roc d'Enfer est un réel atout pour notre commune et pour la Vallée d'Aulps. Comme le dit notre slogan commercial LE SKI GRANDEUR NATURE est une vraie complémentarité dans le domaine des Portes du Soleil dont nous faisons partie intégrante.



Photo : Yvan Tisseyre

QUELQUES CHIFFRES

	Chiffre d'affaires HT	Masse salariale
Saison 2018/2019	1 935 329 €	993 941 €
Saison 2019/2020	1 788 380 €	960 876 €

Comme vous l'aurez compris, la masse salariale de notre station était démesurée par rapport à son chiffre d'affaires réalisés ces dernières années. C'est pour cette raison que le nouveau Conseil d'Administration de la SAEM du Roc d'Enfer a travaillé sur de sérieuses économies qui en vont de la survie de notre station. C'est pourquoi ; nous n'avons pas renouvelé 7 postes aux Remontées Mécaniques, nous avons supprimé des contrats de

maintenance sur la neige de culture, nous avons également faits de réelles économies en matière de téléphonie et de location de matériel de bureautique. Nous avons mis en place une organisation de travail afin d'optimiser les heures de travail de chacun afin d'éviter au maximum les heures supplémentaires qui étaient de l'ordre de 2500 heures par saison sur les 2 dernières années.



Photo : Yvan Tisseyre



Photo : Yvan Tisseyre



Photo : Yvan Tisseyre

Distributeur de billets



Un service supplémentaire, par le biais d'un distributeur de billets a été installé à la station.

À ce jour, notre commune en possède un au village qui fonctionne toute l'année.

Cette nouvelle prestation du DAB à la station sera quant à elle, en fonction du

15 décembre au 15 avril.

Ce service supplémentaire est pour répondre à une attente, un besoin commercial et favoriser l'accueil et le confort de nos vacanciers et habitants.

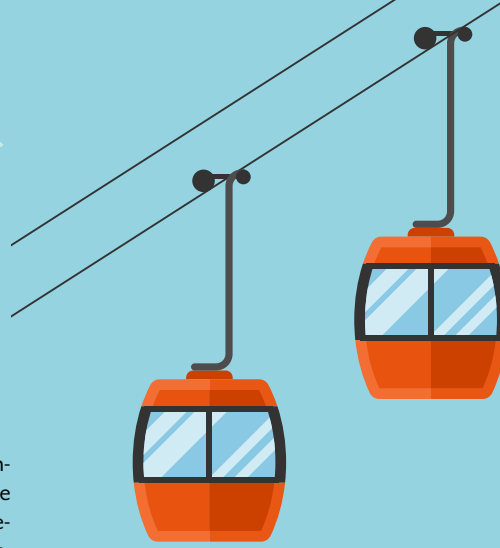
> Le coût de l'opération est de 10 000 €.

BIENVENUE AU NOUVEAU DIRECTEUR DU ROC D'ENFER

Thierry Faure, 56 ans, est originaire de Briançon dans les Hautes-Alpes. Il a travaillé plus de 30 ans sur le domaine skiable de Serre-Chevalier au cœur de tous les services (damage, neige, pistes, exploitation...).

Depuis 2005, la Compagnie des Alpes qui gère Serre-Chevalier, l'a également missionné pour l'expertise et le conseil en développement des domaines skiables du Caucase (Géorgie et Russie).

Au Roc d'Enfer depuis le 1^{er} octobre 2020, il souhaite mettre ses connaissances et son expérience au profit du projet de stations 4 saisons en plus de la gestion hivernale de la station. Cette politique de développement estival entre dans les promesses électorales de la nouvelle équipe municipale de Saint Jean d'Aulps axée notamment sur le sport et la jeunesse.



L'AVENIR EST NOTRE JEUNESSE

“ Suite à une forte demande de jeunes, de parents mais aussi de clubs sportifs de toute la vallée, la municipalité a décidé de créer un Pumptrack. ”

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un ensemble de parcours en boucles fermées, goudronné, constitué de bosses, de sauts et de virages relevés.

Ces pistes comportent différents niveaux et on peut les pratiquer à vélo, en skateboard, en roller, en trottinette et pour les plus petits en draineuse. Cette activité est gratuite, ouverte à tout le monde et se pratique toute l'année.

Nous avons choisi le terrain en face de la Place de la Moussière, afin de faire vivre ce quartier, mais aussi pour promouvoir notre station et encourager les locaux à découvrir notre domaine skiable.

La rénovation de l'aire de jeux actuelle est en prévision avec l'intégration d'espaces de pique-nique.

Nous voulons que ce site soit un lieu de rencontres et d'échanges.

Réalisation prévue au printemps 2021.



NOS JEUNES, LE SPORT MAIS PAS QUE !

Nous avons un large choix d'activités sportives pour nos jeunes sur un territoire : du ski, au VTT en passant par la gym, l'escalade...

Notre village offre également des activités culturelles : Nous tenons d'ailleurs à remercier l'école de Musique de Saint Jean d'Aulps, qui a tout mis en œuvre pour accueillir de nouveau les élèves juste après le confinement.

Grâce à nos grands locaux et à la motivation des professeurs, elle était la seule école de musique de la vallée à recevoir les enfants.

> Un clin d'œil : Caitlin Mc Farlane

Cette saison Caitlin remporte le classement des ladies night tour (slalom parallèle qui affronte les meilleures filles de la catégorie)

Elle participe aux jeux olympiques de la jeunesse à Lausanne et décroche la médaille d'argent en super G. Elle participe au championnat du monde Junior en Norvège avec une 28^e place au Géant. Les autres épreuves étant annulées pour confinement. Bonne saison !





Voie de l'Œil

Rocher de la Chaux

La Voie de l'Œil est l'une des plus dures de France et aspire à devenir une référence. Elle est tracée dans le secteur le plus déversant de la paroi et offre un ensemble très athlétique et aérien. L'itinéraire se faufile entre les surplombs avec une succession de passages très athlétiques et continus. Deux échappatoires permettent de rejoindre l'itinéraire de la Tête de l'Éléphant, plus facile. La voie s'étend sur 270 mètres environ. Longe courte obligatoire et encordement vivement recommandé. Après environ 1 h 30 d'efforts, la vue au sommet offre un panorama époustoufflant sur Saint Jean d'Aulps, le Roc d'Enfer et le Mont-Blanc. Le retour se fait dans les bois, par le sentier balisé du Couteau.

Difficulté : ED

Rocher de la Chaux

Très bien aménagé, le Rocher de la Chaux comblera les plus jeunes et les grimpeurs débutants. **De niveau modéré, jusqu'à 6a, avec quelques 6b et 6c**, la falaise est de bonne qualité et pas encore patinée : une denrée rare dans ce niveau de difficulté.

Le Rocher de la Chaux offre une escalade en dalle, avec de rares et courts passages verticaux dans certaines longueurs. Le rocher est assez sculpté, avec par endroits de beaux knobs incrustés, l'escalade est assez technique et variée. Accessible hors période d'enneigement et en fonction des conditions climatiques.

Se renseigner au préalable auprès de l'Office de tourisme pour connaître les conditions d'accès du moment.

Période de pratique conseillée : printemps - été - automne.

Le parking se situe au niveau du cimetière

> Sport et nature

ESCALADE ET VIA FERRATA

Très réputées parmi les sites d'escalade en Haute-Savoie, les falaises du Bas-Thex enchanteront les grimpeurs, autant par la beauté des lieux que pour la qualité de l'escalade. Osez l'expérience vertigineuse de la Via Ferrata : passages aériens, ponts de singe, escalade, le tout à une trentaine de mètres au-dessus du sol !

Voie de la Tête de l'Éléphant

Rocher de la Chaux

Entre escalade et randonnée, la via ferrata permet aux néophytes de vivre les sensations des alpinistes chevronnés. La voie de la Tête de l'Éléphant est un itinéraire aérien qui chemine dans une succession de murs raides et parfois déversants.

La traversée du Pont de Saint Guérin sur une poutre de 10 cm de largeur demeure inoubliable.

Après environ 1 h 30 d'efforts, la vue au sommet offre un panorama époustoufflant sur Saint Jean d'Aulps, le Roc d'Enfer et le Mont-Blanc. Le retour se fait dans les bois, par le sentier balisé du Couteau.

Difficulté : D+

FUTUR PROJET D'AMÉNAGEMENT

ROCHER D'ESCALADE

Un futur projet d'aménagement de l'entrée et des accès de voies sont en étude.

- Pour faciliter l'accès et supprimer les stationnements en bordure de la voie communale, un dépôt minute sera créé auprès du transformateur pour les guides et leurs groupes.
- Une création de rocaille végétalisée et arborisée traversée par un chemin pour accéder aux voies.
- Des travaux d'aménagement pour ces accès endommagés sont indispensables.

- Pose de potelets homologués pour permettre l'accès pompiers
- Construction d'un abri-toilettes sous forme de chalet et servant de panneau d'affichage qui sera agrémenté d'une fontaine d'eau potable.
- Drainage en bordure de la voie communale.

VIA FERRATA

Le chemin actuel de la Via Ferrata étant difficile d'accès un nouveau projet est à l'étude.

> Scolaire

L'ÉCOLE, UN CŒUR POUR NOTRE VILLAGE

Contents de retrouver les copains, les maîtresses et le personnel encadrant pour apprendre et réaliser des projets pour cette nouvelle année scolaire.

Les élèves ont été répartis en 6 classes : 2 classes côté maternelle et 4 en élémentaires.

Pour cette rentrée, nous avons pérennisé deux emplois contrats Aidés : Annie VIGNOCCHI, agent qui intervient le matin en aide dans la classe de GS-CP et sur le temps périscolaire et Laurence COTTET DIT GALLAY, agent polyvalent au sein de l'école et des services municipaux. Nous leur souhaitons bonnes réussites dans leurs nouvelles fonctions.

Départ à la retraite d'un agent : Marie-Françoise BAUD, Agent à la restauration scolaire depuis plusieurs années a pris ses droits à la retraite au 1^{er} octobre 2020, la municipalité et ses collègues lui souhaitent

Nous accueillons deux classes supplémentaires :

La classe d'UPE2A : destinée aux enfants allophones qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue française, ce dispositif est rattaché à l'école de Saint Jean d'Aulps, mais accueille des élèves de toute la Vallée (de La Vernaz à Morzine).

une bonne et heureuse retraite. Ce poste a été affecté à Teuta HYSANI, Maeva TRASCARSTO et Kristina CERVINKOVA, qui interviendront pour l'accompagnement des enfants à la cantine et la surveillance des repas.

Nous accueillons également, Maeva AMBROSINO, stagiaire qui prépare le concours CAP Petite enfance et le concours ATSEM, à l'école Maternelle jusqu'à mi-février.

Mauricette LAGIER agent d'entretien pour la maternelle et les espaces publiques.

**Le 1^{er} septembre,
147 élèves ont repris
le chemin de l'école,**

1 classe RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en difficulté, enseignante spécialisée chargée des aides à dominante pédagogique (difficulté d'apprentissage)

Nos agents ont également la charge d'accompagner des enfants à la cantine du Collège, les surveiller lors des repas sur la pause méridienne. Et faire l'entretien de l'école le soir.

Nous les remercions tout particulièrement car avec la pandémie leur travail est primordial pour la désinfection des locaux :

MERCI À VOUS !



NOS SERVICES AU SEIN DE L'ÉCOLE

La commune de Saint Jean d'Aulps propose des accueils périscolaires le matin, le midi et le soir.

Le service périscolaire accueille votre enfant, sur inscription, le lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires

- > le matin, de 7 h 45 à 8 h 20
- > le midi, de 11 h 20 à 13 h 20
- > l'après-midi, de 16 h 20 à 18 h 30

INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.logicielcantine.fr/stjeandaulps

Notice : Pour cette nouvelle rentrée, le mode d'inscription aux services périscolaires a changé, désormais il se fait avant le 25^e jour du mois pour le mois suivant :

Rappel: Les factures sont envoyées chaque mois et peuvent être réglées en ligne, au centre des impôts ou auprès des buralistes.



PROJET DE CANTINE

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec la cantine du collège pour le repas de midi des enfants de l'école.

Les effectifs de ces deux établissements étant en augmentation, le directeur du collège nous a alertés car il va être difficile d'accueillir tous ces enfants dans le simple réfectoire du collège.

De plus, en analysant les difficultés de la pause méridienne rencontrées lors du déconfinement et au respect des protocoles sanitaires, nous travaillons pour la création d'une cantine scolaire au sein de notre école même. Nous espérons que ce projet pourra aboutir à court terme, permettant d'accueillir les enfants en plus grand nombre et dans de bonnes conditions.









ZOOM SUR

Le Personnel Communal de l'École

Nous avons 8 agents qui accompagnent tout au long de la journée les enfants de maternelles et élémentaires. Sur ce premier magazine, laissez-nous vous présenter nos 2 ATSEM, (Agents Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), Valérie DELALE et Sandra RICHARD.

> **Portrait**

VALÉRIE DELALE

Qui êtes-vous et comment êtes-vous arrivée à ce métier ?

Bonjour, je m'appelle Valérie DELALE, je suis mariée, maman de 2 grands enfants (17 et 21 ans). Je travaille en tant qu'ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle) depuis septembre 2001. J'ai fait mes études dans le sanitaire et social pour travailler auprès d'enfants. Après 4 années de fille au pair, cela m'a conforté dans ce travail. Quand je suis arrivée à Saint Jean d'Aulps, un bâtiment se construisait pour la création d'une école maternelle. J'ai donc postulé auprès de M. Gaston Cottet Dumoulin qui était maire à ce moment-là. et j'ai eu l'honneur d'être retenue à ce poste.

Quel est votre rôle au sein de l'école ?

Mon rôle, au quotidien, c'est d'aider l'institutrice dans la classe, le passage aux toilettes, ainsi que soigner les petits bobos et chagrins des enfants, mais aussi leur apprendre la po-

litesse (bonjour quand on rentre à l'école, bon appétit...), le respect (vivre en société), la propreté lavage des mains, se moucher. J'accompagne les enfants au restaurant scolaire. L'après-midi, toutes les petites sections font la sieste sous ma surveillance. Nous chantons ou lisons une histoire avant de se reposer. C'est un moment convivial pour eux, ils s'expriment plus facilement en petit comité. Ensuite retour de chacun dans leur classe respective. Je m'occupe également de l'entretien des classes et des sanitaires avant et après les horaires de classe.

Vos qualités et petit truc qui font que les enfants vous apprécient ?

Je suis souriante et toujours de bonne humeur. Les enfants apprécient mon humour (ça marche à tous les coups). J'essaie d'avoir une attention particulière pour chaque enfant. Et quel bonheur, quand les enfants viennent me

saluer à l'extérieur du travail ! Petits et grands. Mes plus anciens élèves ont maintenant 24 ans, que les années passent vite !

Votre meilleur souvenir ou anecdote ?

Une année, nous sommes partis 2 jours avec les 3 niveaux de maternelle avec nuitée dans un centre de vacances ! Quelle expédition ! Un séjour stressant pour les adultes accompagnants, mais tellement intense pour les enfants qui, pour la plupart, n'avaient jamais quitté papa et maman. Riche en émotion et très bon souvenirs...

Une anecdote ?

Mon prénom n'a jamais été autant déformé qu'en maternelle : Valourie, Valéchir, Lalélie, Lalie, Vaii et j'en passe. Je ne pensais pas qu'il était si dur à prononcer.

SANDRA RICHARD

Qui êtes-vous et comment êtes-vous arrivée à ce métier ?

Je m'appelle Sandra RICHARD (née PACHON). Je suis maman de deux garçons de 13 et 17 ans. J'ai toujours voulu travailler auprès d'enfants en bas âge. J'ai profité de mon congé parental pour passer mon CAP Petite Enfance en candidat libre. J'ai grandi et été à l'école de Saint Jean d'Aulps et ce fût pour moi une grande émotion que de reprendre le flambeau de "Lili" (Liliane Charpentier) qui travaillait à l'école lorsque j'étais en primaire. Je prenais déjà beaucoup de plaisir à la suivre et l'aider dès que possible non sans lui souligner qui viendrait "un jour où je prendrais ta place !" C'est chose faite depuis la rentrée de septembre 2010, rentrée que j'ai faite en même temps que mon fils cadet Josselin.

Quel est votre rôle au sein de l'école ?

Mon quotidien est rythmé par le temps de classe et les temps périscolaires. J'apporte mon aide à l'enseignante et suis très fière d'accompagner les enfants dans leurs premiers apprentissages, de les guider et de les aider à grandir. Je suis présente à l'école sur

la totalité du temps périscolaire ; garderie du matin, temps de restauration et la garderie du soir. La garderie me permet de tisser encore plus de lien avec les enfants, et de partager des moments privilégiés dans un cadre plus léger. Un travail de partage et d'écoute... un travail plein d'émotions ! Pendant les vacances scolaires je m'occupe également du nettoyage des jeux et jouets de la classe.

Vos qualités et petit truc qui font que les enfants vous apprécient ? Un souvenir ou anecdote ?

Je m'attache beaucoup à tous ces petits loulous, "Monsieur Bisous", "Choupinette" ils partagent leurs sentiments avec une authenticité sans faille ! J'aime à penser que je suis à l'écoute des besoins et des petits tracas des petits comme des grands... La journée la plus compliquée pour moi est la dernière de l'année. Je suis un peu émotive, et l'attachement de toute une année scolaire aidant, il m'est difficile de dire au revoir aux enfants !

Les mouchoirs ne doivent jamais être très loin ce jour-là !

*J'adore les bricolages et partager des mo-



ments de création avec les enfants de la garderie. J'ai un point d'honneur à faire faire des choses avec de la récupération et des choses qui nous entourent. Les enfants se demandent toujours ce que l'on pourrait faire avec telles ou telles choses... c'est un bonheur de les voir si ravis des résultats obtenus malgré leur perplexité du début ! Ils se demandent parfois si je suis folle ! Arriver avec des rouleaux de papiers toilette et dire on va faire des chouettes... je ne les ai pas convaincus du premier coup ce jour-ci ! Depuis, je fabrique toujours un modèle avant de commencer un bricolage !

RENCONTRE ÉLUS/PERSONNEL

Le 23 juillet dernier, une rencontre entre les élus et le personnel de la Commune a été organisée au restaurant L'établi.

Autour d'un buffet, en terrasse, le Maire a présenté son équipe nouvellement élue, les membres des comités consultatifs et le personnel communal. Autour d'un verre, chacun a pris le temps de se connaître et d'échanger.

Ce fut une soirée conviviale et sympathique.

Quid du secrétariat ?

Au sein des bureaux de la mairie, Maryame, Claudine, Christel et Marion œuvrent tous les jours au bon fonctionnement de la Commune, cheville ouvrière entre les élus, les services techniques et l'école, ces drôles de dames réceptionnent les demandes des administrés, assurent la mise en œuvre des décisions du Conseil municipal et effectuent une multitude de différentes missions : gestion des 6 budgets, dossiers du personnel, organisation du périscolaire, marché public, dossiers de subventions, arrêtés réglementaires....

Qu'en pensent les élus ?

Nous avons posé la question suivante aux élus de la Commune :

Depuis 6 mois, vous côtoyez les coulisses de la mairie. Nous vous proposons de dire ce qui vous a surpris, étonné ou marqué, qu'avez-vous découvert du fonctionnement du secrétariat ?

“ Je définirais le secrétariat comme une équipe de sourires. C'est un lieu d'échange où l'on ressent de la bienveillance et de la motivation. Les personnes en charge du secrétariat, comme des services techniques, sont vraiment au service des citoyens de la commune et sont toujours prêtes à nous aider et à nous accompagner dans nos différentes missions, afin d'assurer le bon fonctionnement et le développement de notre village. Un grand merci à toutes et tous. ”

Rebecca VERMANT,
Conseillère Municipale

“ Le personnel s'est plutôt bien adapté au changement d'élus et à leurs personnalités (compliqué de changer tous les 6 ans). Je les considère plutôt comme des collaborateurs, médiateurs qui cherchent à apporter des solutions, je les remercie de leur disponibilité. ”

Estelle COUDERT,
1^{re} Adjointe

“ J'ai découvert une équipe souriante, dynamique au sein de notre Mairie. Vous êtes toujours disponibles pour répondre et échanger sur nos questions et nos projets. ”

Sylviane COTTET DUMOULIN,
Conseillère Municipale



L'AGENCE POSTALE

Christelle vous accueille tous les matins de la semaine de 9 h à 12 h avec sourire (derrière son masque) et professionnalisme pour répondre à l'ensemble de vos demandes.



RÉNOVATION DU SECRÉTARIAT

Les bureaux de la mairie continuent leur rénovation. Depuis cet été, les services techniques ont repeint 3 bureaux, un éclairage LED a été installé dans tous les locaux. En 2021, nous travaillons au réaménagement complet de l'accueil avec la mise en accessibilité du secrétariat par la mise en place de portes d'accès automatiques.

“ J'aime travailler avec toutes les filles du secrétariat. Depuis 6 ans 1/2 que je suis en poste comme adjointe, j'apprends toujours de nouvelles choses à leur contact. Chacune a ses propres compétences et c'est ce qui fait le professionnalisme de cette équipe. Le respect et la bonne ambiance installés entre le nouveau conseil et le secrétariat permettent d'être à l'écoute de l'autre sans a priori. Chaque dossier est un challenge car les contraintes administratives sont souvent lourdes et complexes. C'est ce qui explique parfois que les gens trouvent long la mise en place de certaines actions. Le secrétariat est une équipe souriante, motivée, organisée qui travaille donc, aussi bien en "sous - marin" que physiquement au contact de toutes les populations. Je les remercie pour leur engagement et l'image positive donnée à notre commune. ”

Marie Laure Grevat,
Adjointe

SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques de la Commune ont pour mission de maintenir en bon état de fonctionnement les espaces communaux.

Les agents sont également en charge de l'entretien des espaces verts et des voiries de la collectivité. Aussi, ils assurent l'entretien courant des machines, des matériels mis à leur disposition et des bâtiments communaux (mairie, école...).

Les services techniques assurent le déneigement et le salage des voies communales durant l'hiver. Les agents ont également élagué et broyé les branches des bords de route cette saison.

En été, le fauchage est effectué par les agents des services techniques. Ils s'assurent de maintenir la sécurité au bord des routes communales. En 2021, un premier passage de fauchage sera réalisé en début de saison, et un second après la floraison. Cette nouvelle organisation de

fauchage raisonné permet de préserver la biodiversité dans le respect de la réglementation. Les employés communaux effectuent la collecte des poubelles de villes et le balayage des rues du bourg. Ils constatent l'augmentation de nouveaux déchets : les masques chirurgicaux jetés à terre. Chaque déchet jeté au sol constitue une pollution pour la Dranse et ternit le beau paysage de Saint Jean d'Aulps, veillez donc à jeter vos déchets dans une poubelle.

En 2020, les aménagements de jeux pour les enfants ont été remis en état par les employés communaux.

Les services techniques interviennent sur les canalisations d'eau potable sur le domaine public lors d'éventuelles fuites d'eau. Ils assurent également la gestion

des ressources en eau de la commune. Le changement du bassin du Bas Thex fait partie des exemples d'aménagements réalisés cette année,



Bassin du Bas Thex après travaux



Démolition d'un grenier



Fuite d'eau mont evian



Ouverture des chemins d'alpage au printemps (follys)



Après démolition

UN GRAND MERCII !

Cette année quelques remerciements particuliers pour les personnes qui ont œuvré, connues ou méconnues afin d'embellir notre commune.

> **Robin COTTET-DUMOULIN, Yohan DELEVAUX et Cédric RUFFIER** pour la table en bois au lac des Fouyets ;

> **Olivier GREVAT** pour la table en bois au col des Follys ;

> **Janine CHALENÇON** pour le fleurissement tous les étés de la chapelle de Graydon ;

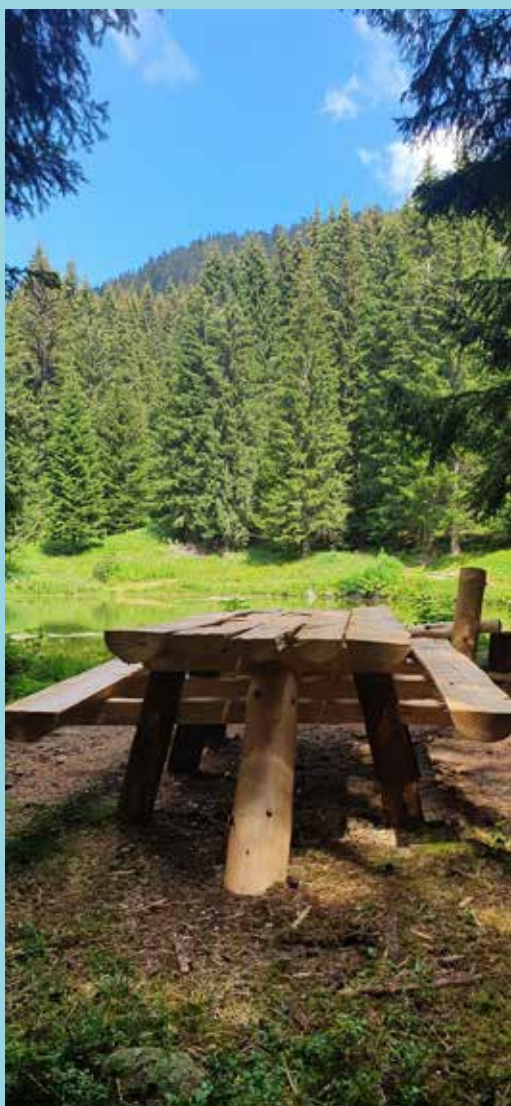
> **Les deux familles DELERCE et JORDAN** qui s'occupent quotidiennement de la Chapelle d'Essert-la-Pierre.

> **Marie-Claire BUTTET** qui s'occupe quotidiennement de la Chapelle du Bas-Thex. Toutes les personnes qui entretiennent et fleurissent nos oratoires le long de nos sentiers de montagne.

> **Noël COTTET-DUMOULIN, Bruno GAYDON-CURTILLET et Léandre BUTTET** qui ont participé à la rénovation du circuit d'eau du Bas Thex et création du muret et d'un bac à fleurs.

L'équipe municipale remercie tous les bénévoles de nos associations présentes sur la commune.

Par votre engagement et votre motivation, vous contribuez à tisser le lien social autour de la population.



> **Associations**

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE



ACEP

Association pour la Chapelle
d'Essert-la-Pierre
1214, route d'Essert la Pierre

ACCA

APEP
Association des Parents d'Élèves
apep.stjean@gmail.com

Aulps But

aurelia.titi@hotmail.com

Amicale des pompiers

mariesophie.battimanza@gmail.com

Comite de jumelage Santez

06 35 24 76 77 – 06 17 72 76 89

Club rencontres et loisirs

michel.gattelet@orange.fr

Country Valedo

colette.bondroit@laposte.net

Brass Band

jonathanbuttet@gmail.com

ESF

info@esf-saintjeandaulps.com

Fruitiere d'Essert La Pierre

André JORDAN

Ski club

scstjean@gmail.com

Vivre à Saint Jean

cbuttet@gmail.com

Union locale des commerçants

wilise@orange.fr



ACTIVITÉS AU GYMNASÉ

Futsal

futsal.valleedaulps@gmail.com

Volleyball

nolimiteco@sfr.fr

Gym Vallée d'Aulps

nepall3d@orange.fr

Judo club des Portes du Soleil

judoclubportesdusoleil@hotmail.fr

Boxe

boxingvalleedaulps@orange.fr

Madhouse Theater

alice.gregr@gmail.com

Enfance Sportive en Vallée d'Aulps

enfancesportive.v.a@gmail.com

Foot SCMVA

contact@scmva.fr

Escalade CAF

emeric.dubois@wanadoo.fr

Secours en montagne

simon.roche88@gmail.com

Netball

adamec.sarah@gmail.com

ACTIVITÉS DANS LA SALLE CULTURELLE

Ecole de musique de la Vallée d'Aulps

direction.emva@gmail.com

Chœurs de la Vallée d'Aulps

croissonnier.sylvain@neuf.fr

Qi Gong

vivresonmouvement@gmail.com

TradAulps

tradaulpsdances@necourrier.com



CLUB RENCONTRES ET LOISIRS

Le Club Rencontres et Loisirs a été créé le 8 avril 1987, conformément à l'article 5 à la loi de 1901.

LES BUTS DE L'ASSOCIATION

Permettre à ceux qui le souhaitent dans un cadre convivial de partager des bons moments.

LES ACTIVITÉS SUR PLACE

Les membres du club jouent aux cartes ou à d'autres jeux. Vers 15 h, une boisson froide est servie, puis vers 16 h une boisson chaude avec des petites douceurs. Une fois par mois, un concours de belote avec des lots est organisé.

LES HORAIRES

Le club est ouvert tous les jeudis (du premier jeudi de septembre au dernier jeudi de juin) soit dix mois par an. Les réunions se font l'après-midi de 14 h à 18 h, au-dessus de l'école maternelle de Saint-Jean d'Aulps.

LES SORTIES

Même si nous sommes bien à Saint-Jean d'Aulps et ses environs, ce n'est pas une raison, pour ne pas aller faire un petit tour



de temps en temps. Une fois par mois une excursion avec repas, ou un repas dans la vallée, ou un spectacle.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le club fonctionne sur ses fonds propres alimentés par les cotisations des adhérents (70 € par an), une subvention de la commune de Saint-Jean d'Aulps et surtout par différentes manifestations :

- Une brocante sur le parking de Carrefour Market.
- Vouga chi no en août.
- La foire d'automne.

Bien que l'association soit ouverte à tous, pour l'instant il n'y a que des retraités.

Pas que des habitants de Saint-Jean d'Aulps aussi des personnes d'autres villages de la vallée.

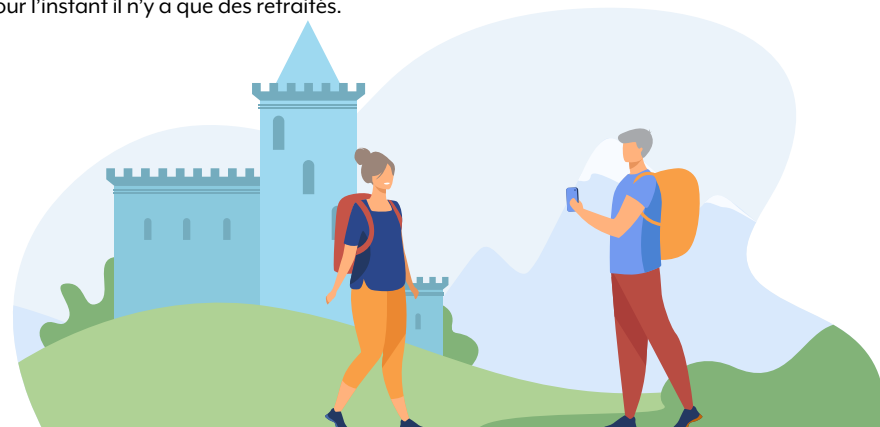
**EN 2019-2020
58 ADHÉRENTS**

Toutes les personnes intéressées par le club, peuvent s'inscrire ou demander des renseignements auprès de :

Michel GATTELET (Président)

Tél. 04 50 75 99 75

VOUS SEREZ LES BIENVENUS !





COMITÉ DE JUMELAGE

Le jumelage avec la commune de Santec dans le Finistère est né d'une amitié et du pari fou de relier Saint Jean d'Aulps à Santec en courant !

C'est en 1990 que les foulées d'Aulps ont traversé la France pour rejoindre le beau village Breton.

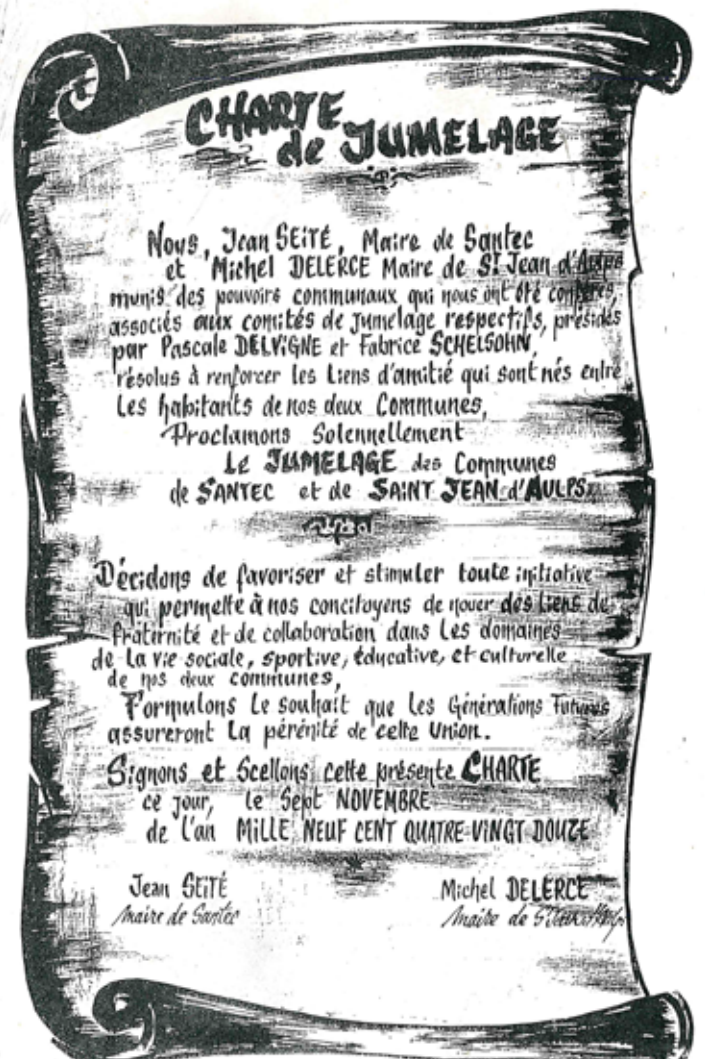
C'est le 7 novembre 1992 que la charte du jumelage entre les deux communes est signée !

Un pacte entre mer et montagne ! De nombreux échanges ont lieu entre les deux populations, adultes et enfants ! Depuis 1996 les enfants de Saint Jean et ceux de Santec peuvent, le temps d'une semaine en juillet et une en février partager des moments inoubliables qui leur permettent de découvrir respectivement l'océan et la neige !

Aujourd'hui nous permettons à une vingtaine d'enfants de participer à cette aventure humaine et sommes heureux, sous la direction de Georges DELALE de faire vivre et perpétuer cet esprit de partage et de convivialité entre nos deux villages !

2022 SERA UNE ANNÉE TOUTE PARTICULIÈRE CAR ELLE MARQUERA LES 30 ANS DU JUMELAGE !

Si vous souhaitez rejoindre cette belle famille vous pouvez contacter
Georges Delale : 06 35 24 76 77
Sandra Richard : 06 17 72 76 89



CLUB COUNTRY VALEDO

Nous sommes toujours fidèles à notre club "COUNTRY VALEDO". Déjà 10 ans d'existence au mois de septembre 2020.

Nous faisons toujours avec grand plaisir des démonstrations à la demande, mais cette année s'est révélée négative que ce soit pour les cours et démonstrations. Nous comptons très fort sur l'année 2021 pour revivre mieux, suivre les cours hebdomadaires et ensuite partager notre savoir en danses Country. De nouvelles danseuses se sont intégrées à notre groupe et à ce jour nous sommes 25 adhérents. Nous sommes une équipe bien soudée, volontaire et en forme pour apprendre et partager nos danses.



Brass Band de Saint-Jean d'Aulps

BBSJA

**Cette histoire dure depuis
presque 2 siècles.**

C'est l'histoire d'une musique qui a surmonté les guerres, les épidémies, les côtes fêlées, les invasions de criquets, la bière trop chaude, les embouchures trop froides, et qui a repris, vendredi 4 septembre 2020 - pour sa 187^e saison musicale – les répétitions hebdomadaires. C'est une histoire qui se joue du temps qui passe mais qui se répète comme une comédie. Une histoire comme il en existe peu et comme il en faudrait tant... et à laquelle vous pouvez prendre part à tout moment :

**FLASHEZ et rejoignez
le BBSJA !**

**Jonatanbuttet@gmail.com
06 29 47 77 30**



SKI CLUB

Le ski club de Saint Jean d'Aulps continue d'afficher ses ambitions sportives avec une excellente saison 2020 et la médaille d'argent de Caitlin MCFARLANE aux Jeux Olympiques de la jeunesse en Super Géant.

Nos plus jeunes aussi ont été performants 4 d'entre eux intègrent le PPF de la FFS : (projet de performance fédérale).

Le collège de Saint Jean d'Aulps devient Pôle Espoir, affilié à la Fédération Française de Ski, les jeunes bénéficient d'horaires aménagés pour optimiser la performance.

La vie associative de notre club a été perturbée cette année, nous

avons dû annuler plusieurs manifestations en 2020 : la Tartifête, le Loto et la Foire d'Automne, seule la soirée Moules Frites a été maintenue.

Nous pensons à la saison à venir, nous aurons 7 courses à organiser dont 3 courses F.I.S début février.

- Lapéro en plein air du 31 décembre (Descente aux flambeaux, feux d'artifice, bar à champagne)

- La Tartifête le lundi 5 avril.

Conscients que les années à venir vont être compliquées financièrement.

Nous tenons à remercier tous nos sponsors qui nous soutiennent dans nos projets sportifs ainsi que la municipalité de Saint Jean d'Aulps qui reste notre principal partenaire.

Sportivement.

Le Président Rémi CULLAZ

VIVRE À SAINT JEAN

L'Association Vivre à Saint Jean s'est dotée d'un nouveau comité à l'automne 2019 suite à la démission de l'ensemble des membres de l'ancien bureau et a élu présidente Mme Claudia BUTTET.

La priorité était d'assurer les vins chauds hebdomadaires pendant la saison d'hiver. A ce titre, nous remercions vivement l'ensemble des associations qui ont participé.

La crise sanitaire liée à la Covid 19 n'a pas pu permettre la tenue des différentes manifestations que nous

avons prévues (fête au village, festival de théâtre, concert Rock The Piste, marché de Noël...)

Pour l'année à venir, nous souhaitons pouvoir effectuer des animations tant pendant la saison d'hiver que le reste de l'année.

Notre volonté est de travailler et de soutenir tous les événements des différentes associations de notre village.

Pour l'association :
La présidente Claudia BUTTET

AULPS' BUT

C'est depuis 2009 que l'Association Aulps'But participe activement à l'animation du village grâce à ses concours hebdomadaires de pétanque ouverts à tous durant tout l'été. C'est un réel plaisir pour nous les bénévoles ainsi que pour les boulistes de se retrouver tous les vendredis sur le parking de la station dès 19 h 30 pour une soirée on ne peut plus conviviale. Nous invitons donc les Jovanétiens à venir goûter à cette ambiance fort sympathique à nos côtés autour de quelques parties de pétanque.

Essayons d'oublier cet été 2020 privé d'animation et rattrapons nous en 2021. Sans oublier bien sûr notre traditionnelle Fête de la Pétanque qui devrait se tenir le dimanche 29 août.

Bien amicalement.

Aurélia MUDRY
Présidente



APEP

L'Association des Parents d'Elèves de primaires et maternelles de Saint Jean d'Aulps, est représentée par des parents d'élèves bénévoles qui réalisent tout au long de l'année différentes actions comme leur traditionnelle Tombola de Printemps, leur spectacle de fin d'année scolaire, ou encore en participant aux différentes manifestations de la commune (Foire d'Automne et Voghe à shi no). Ces actions ont pour but d'aider à financer les divers projets de l'École comme les sorties de ski alpin, de snowboard, visite de chèvrerie, du hameau du Père Noël à Andilly. Mais aussi depuis l'année dernière, nous mettons tout en œuvre pour financer une "CLASSE DE MER" pour les CE2, CMI et CM2.

La crise sanitaire nous empêche, cette année, de mettre en place nos actions que nous avions prévus (loto, marché des écoliers, mais les parents bénévoles sont motivés et solidaires et trouvent de nombreuses idées pour permettre à nos enfants et leurs maîtresses de réaliser ces différents projets (exemple : vente de torchons, vente de bandeaux, tours de cou fabriqués main, vente de chocolats, et pleins d'autres idées encore à venir...).

Nous tenons par la même occasion à remercier tous les parents qui se mobilisent, les enfants, les maîtresses, mais aussi la commune pour leur soutien matériel et financier. Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2021 et espérons que le meilleur pour vous tous !

Les membres de l'APEP

MADHOUSE THÉÂTRE

Nous sommes le groupe MADhouse Théâtre! Nous sommes une troupe de théâtre pour adultes opérant à partir de Saint Jean. Nous réalisons environ 2 spectacles par an et faisons des dons à des causes locales à chaque manifestation. Cette année a été une année très difficile pour nous car nous ne sommes pas en mesure de présenter des spectacles pour le public. Cependant, le 18 décembre, nous ferons un Cabaret Virtuel, plus d'informations seront dispo-

nibles sur notre page Facebook, MADhouse Morzine. Beaucoup de chansons et de danses et un jeu d'acteur amusant! Nous espérons que tu pourras te joindre à nous. Le côté enfant de notre groupe est également dirigé depuis Saint Jean et ils sont en train de répéter pour deux spectacles. Nous espérons qu'ils pourront jouer d'une manière ou d'une autre avant Noël. Bonne chance à tous. Veuillez soutenir les arts pendant cette période difficile.

Alice et tout à MADhouse. X





L'ENFANCE SPORTIVE DE LA VALLÉE D'AULPS

ESVA

**NOUS PROPOSONS 3 TYPES
DE PRATIQUES :**

- > Le **MULTI SPORTS** et **EVEIL SPORTS**
de 1 à 10 ans
- > Le **PARKOUR** de 6 à 10 ans
- > La **COURSE NATURE** de 6 à 11 ans.

Les trois premières activités se déroulent principalement au gymnase de Saint Jean d'Aulps et la quatrième dans les différents milieux naturels environnants.

Notre nombre d'adhérents a évolué régulièrement depuis septembre 2017 et s'élève aujourd'hui à 180 enfants répartis en différents groupes d'âges du lundi au dimanche. Tous ces enfants habitent et vont à l'école dans la vallée d'Aulps.

En juillet 2020, nous avons proposé deux semaines de stages Multi Activités ouverts aux enfants de 6 à 10 ans qui ont connu un franc succès avec la partici-

L'enfance sportive de la Vallée d'Aulps est une association qui a 3 ans d'existence et propose des activités sportives pour les enfants de 1 à 11 ans.

pation de 35 enfants par semaine et que nous ne manquerons pas de proposer à nouveau pour l'été 2021...

Nous avons également organisé un premier stage de découverte et d'initiation à la Gymnastique Sportive à la Toussaint qui a regroupé 40 enfants tous les matins :

Si vous souhaitez vous renseigner sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter : enfancesportive.v.a@gmail.com

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

**Utile à la population,
aujourd'hui, nous avons
besoin de vous !**

En effet, la tournée des calendriers ne pourra pas se faire comme à l'accoutumée... Nous tenons malgré tout à ce que vous ayez quand même la possibilité de vous procurer le calendrier 2021. Il vous suffit pour cela de surveiller votre boîte aux lettres et vous laissez guider ! En vous

remerciant par avance de votre soutien. Marie-Sophie BATTIMANZA, présidente de l'Amicale des sapeurs-pompiers

SAPEURS POMPIERS DE SAINT JEAN D'AULPS

À ce jour, ce sont 22 sapeurs-pompiers (6 femmes et 16 hommes) qui constituent le Centre d'Incendie et de Secours de Saint Jean d'Aulps. Pour assurer les quelque 180 interventions annuelles en moyenne, nous disposons d'une ambulance, d'un véhicule de balisage et de protection routière et d'opérations diverses, d'un camion incendie avec une capacité de 4 000 litres

d'eau ainsi que d'un véhicule 4 X 4. Une semaine par mois, nous avons en plus un véhicule de commandement pour la vallée et de façon plus aléatoire, un véhicule de médicalisation lors des astreintes de notre infirmière.

Tout au long de l'année, nous nous formons afin de nous perfectionner dans les domaines du secourisme, de l'incendie et de la protection des biens et des personnes.

Nous recrutons toujours. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : saint-jean-aulps@sdis74.fr

JUDO CLUB DES PORTES DU SOLEIL

Créé en 2003 pour Morzine et les Gets, c'est en 2004 que Saint Jean d'Aulps rejoint le Judo Club des Portes du Soleil.

Association sportive portée par des bénévoles volontaires et impliqués, le judo club compte cette année une centaine d'adhérents de tous les âges.

Présente dès la création du club, notre professeure diplômée d'État, Kadra Martin, riche de son expérience et très engagée transmet sa passion et les valeurs du judo à tous nos adhérents.

Plusieurs créneaux horaires et diverses activités sont proposés sur Morzine et Saint Jean d'Aulps.

Si dès 4 ans les enfants peuvent découvrir les bases du judo sous forme d'activités ludiques et divers assouplissements c'est en grandissant qu'ils acquièrent les rudiments de ce sport conduisant les plus aguerris vers la compétition pouvant aller jusqu'à l'échelon national !

Le Judo Club des Portes du Soleil propose également des activités sportives pour les adultes et notamment pour les débutants.

> **Le body combat** propose une dépense physique saine exécutée en rythme, sur une musique entraînante et dynamique ! Il n'est pas nécessaire d'être judoka pour débiter cette pratique et pour en tirer tous les bienfaits !

> **Le judo self-défense** est, quant à lui, plus destiné aux adolescents et aux adultes désireux d'acquérir des réflexes d'autodéfense tout en pratiquant une activité physique complète.

> **Le renforcement musculaire** permet quant à lui, de garder la forme ou de la retrouver de manière toujours ludique sous forme de challenges, circuits-training ou encore programmes personna-

lisés là aussi dans une ambiance dynamique conviviale et détendue !

> **Le coaching mental**, destiné aux sportifs du club.

La crise sanitaire actuelle a bousculé nos projets, notamment l'ouverture d'un créneau parents/enfants de moins de 4 ans axé sur l'équilibre, la coordination, les roulades entre autres... Il sera mis en place dès que possible.

Chaque année se termine dans la joie et la bonne humeur par une compétition amicale invitant les clubs extérieurs à se confronter sur le tatami.

Cette année c'est le 13 juin, au gymnase à Saint Jean d'Aulps qu'aura lieu notre tournoi Léo TENAUD, en l'honneur de notre grand judoka issu du club.



Si vous souhaitez rejoindre notre équipe enjouée et dynamique n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

messagerie du club :
judoclubdesportesdusoleil@hotmail.fr

Présidente : Stéphanie HERMANT
stephanie.hermant@morzine.fr
06 77 04 08 13

Secrétaire : Virginie ROBERT-GREVAT
nanyr@hotmail.fr
06 19 02 09 98

Professeure : Kadra MARTIN kadra@wanadoo.fr
06 61 76 30 40

FLASH INF'AULPS



FEU DE FORÊT
À ESSERT-LA-PIERRE,
LE 18 AVRIL 2020
intervention des pompiers

PARTICIPATION À **OCTOBRE ROSE**



À L'ECOLE, RÉALISATION **D'UN JARDIN**

Dans le cadre d'une démarche d'éducation au développement durable, l'école a mis en place un compost destiné uniquement à recevoir des végétaux, comme indiqué sur le joli panneau. Une maison à insectes sera installée prochainement.



ANNULATION DU SALON
DES VINS ET DE LA FOIRE
D'AUTOMNE
suite au protocole
sanitaire du COVID

DÉCORATION **DES HAMEAUX**



FEUX D'ARTIFICES **AUX RUINES DE L'ABBAYE** 14 juillet 2020



ÉTAT CIVIL 2020



NAISSANCES



VOUILLON Élie le 08/01

de VOUILLON Charles et de BELOTTI Amandine
416, route du Bas Thex.

KILBY Charlie le 21/01

de KILBY Joseph et de HOMER Harriet
9, route du Péage.

ALLEN Freddie le 18/02

de ALLEN Ian, et de LAMBOURNE Sophie
2110, route des Grandes Alpes.

WILLIAMSON Glenn le 20/03

de WILLIAMSON Stewart et de FARAS Mathilde
1391, route du Mont d'Evian

CARDINAUX Léna le 27/03

de CARDINAUX Hanae
547, route de la Ficle – Le Bas Thex

WARD Grâce le 13/06

de WARD sam et de HEWER Fiona
550, route de l'Abbaye

GARDNER Edward le 15/06

de GARDNER Nichola et de O'REILLY Susanna
1, impasse Rive de Dranse

PASINI Timothé le 15/07

de PASINI Anthony et de GUIHARD Sandrine
84, impasse Girod

PAPIN Milo le 15/07

de PAPIN Florian et de SCHEERER-ROSSIGNOL Laëtitia
637, route de la Moussière d'en Haut

JONES Lily le 25/07

de JONES Samuel et de PATURAL Sophie
637, route de la Moussière d'en Haut

BATISTA Mathéo le 11/08

de BATISTA Daniel et de OPREA Nina
1859, route des Grandes Alpes

BRASSE Maylone le 18/08

de BRASSE Sony et de FONTENEAU Mylène
206, route de la Vuarnerie

SPAHIJA Norik le 30/08

de SPAHIJA Hasan et de HAJDINI Liridona
Village vacances

MORAND Anastasia le 01/09

de MORAND Antoine et de LAVOGIER Virginie
33, route de la villaz

OMOTA Nathan le 21/09

de OMOTA Serhiu et de APOSTU Lavinia
1797, route des Grandes Alpes

COTTET-GAYDON Lilian le 22/09

de COTTET-GAYDON Mathieu
et ANGELLOZ-NICOUD Marine
1032, route des Grandes Alpes

DELAHAYE Martin le 09/10

de DELAHAYE Damien et de CETTOUR-CAVE Valérie
1574, route des Grandes Alpes

LAROUSSE VALADE Alexandre le 15/10

de LAROUSSE Thierry et de VALADE Christelle
2440, route des Grandes Alpes

BURNOUD Ézia le 04/11

de BURNOUD Cédric et de BOUILLET Mélissa
729, route de l'Abbaye

MARIAGES

GERGIS Sharif et ELLIOTT Elizabeth le 13/01
40, route de l'Abbaye.

BATISTA Daniel et OPREA Nina le 04/03
1859, route des Grandes Alpes

COTTET dit GALLAY Denis et MOREL GUILLEMAZ Marinette le 03/06
159 Impasse du Cordonnier – Route du Mont d'Evian

PICCAMIGLIO Loris et PREMAT Elodie le 03/10
278, impasse des Granges

LEGRIS BRUNET Olivier et GILSON Mélanie le 24/10
2153, route des Grandes Alpes

PACS

BRASSE Sonny et FONTENEAU Mylène le 10/03
2153, route des Grandes Alpes

VIGNE Johana et MACPHERSON Thomas le 21/09
421, route de la Moussière d'en Haut

BASTION Claire et de ANDRIEU Régis le 22/10
206, route de la Vuarnerie



DÉCÈS



Mme MUDRY Thérèse Marthe Josephte	83 ans	01/03
Mme ROSSET Françoise Joséphine Marie	87 ans	25/03
Mme MARULLAZ Denise Aline	96 ans	26/03
Mme VACHOUX Lucette Marie Sylvie	95 ans	30/03
Mme MOREL Paulette Clarisse Jeanne	98 ans	02/04
Mme TAVERNIER Joséphine Anne	96 ans	02/04
Mme BONDAZ Simone Andrée	84 ans	02/04
Mme ROSSET Marie Sylvie	84 ans	06/04
Mme BAUD Jeannine	79 ans	07/04
Mme TABERLET Anne Marie	88 ans	14/04
Mme DEVILLARD Geneviève Jeanne Marie	84 ans	16/04
Mme LANVERS Thérèse	85 ans	19/04
M. TAVERNIER Maurice Jean	78 ans	27/04
M. CHARNAVEL Pierre François	70 ans	22/06
COLLET Jeanne Yvonne	86 ans	04/07
Mme FAGEON Justine Marie	85 ans	10/08
Mme MARTIN Yvette Marie	90 ans	26/09
M. MAGNIN Hervé	57 ans	11/11



CIMETIÈRE

Plusieurs travaux vont être effectués d'ici le début du printemps

Dans un premier temps les portails seront repeints par nos agents des services techniques.

La croix qui se trouve dans l'enceinte du cimetière sera quant à elle démontée dans l'hiver pour être repeinte, à l'abri dans nos locaux des services techniques, pour être ensuite remontée à son emplacement initial.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

	30 ans	50 ans
Concession columbarium	986,27 €	1 643,78 €
Concession caveau	2 219,10 €	3 698,50 €
Concession pleine terre	229,00 €	381,66 €

DÉCHÈTTERIES

Déchetterie du Biot

ZA de la vignette
Route des grandes Alpes
Du mardi au vendredi : 13h 45 à 17h 30
et le samedi : 9 h à 12 h et 13h 45 à 17h 30

Déchetterie de Morzine

Route d'Essert-Romand
Du lundi au samedi : 7h 30 à 19 h

CONTACTS UTILES

Mairie

1748, route des Grandes Alpes
Tél. : 0450796070
Courriel : mairie@saintjeandaulps.fr
www.mairiedestjeandaulps.fr
Du lundi au mercredi : 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
Du jeudi au vendredi : 8 h 30 à 12 h

Bibliothèque

1748, route des Grandes Alpes
Tél. : 0450796173
Le vendredi de 16h 30 à 18 h 30

École Élémentaire

408, route du Collège
Tél. Maternelle : 04 50 74 08 64
Tél. Primaire : 04 50 79 64 97

Collège Henri Corbet

239, route du Collège
Tél. : 0450796064

Agence Postale Communale

1748, route des Grandes Alpes
Tél. : 0450498528

Office du tourisme :

1959, route des Grandes Alpes
74430 SAINT JEAN D'AULPS
Tél. : 0450796509
www.valleedaulps.com

Gendarmerie de la Vallée d'Aulps

Tél. : 0450791312

Samu : 15

Pompiers 18

MAISON MÉDICALE

58, impasse Alexis Léaud
74430 St Jean d'Aulps

Médecine Générale

Dr Elodie MOUNIER
sur Rendez-vous - 04 50 37 90 67

Chirurgiens-Dentistes

Dr Manon THIVET
et Dr Philippe BONVALLET
sur rendez-vous 0450791704

Sage-Femme Sexologue

sur rendez-vous - 06 61 75 81 43

Station Roc d'Enfer

2932, route de la Moussière d'en
Haut 74430 SAINT JEAN D'AULPS
Tél. : 04 50 79 61 24
www.rocdenfer.com

Pharmacie de la Vallée d'Aulps :

2097, route des Grandes Alpes
Tél. 04 50 04 10 31
9 h-12 h et 13 h 30 -19 h 30

Station Essence :

Zone du Vernay Bron
1679, route des Grandes Alpes

Défibrillateurs sur la commune

- Mairie : 1748, route des Grandes Alpes
(dans le hall, côté escaliers)
- EHPAD : 32, impasse Alexis Léaud

Borne Électrique

Centre du village
Route des Grandes Alpes
à côté de l'Office du tourisme
Accessible 7 jours/7 - 24 h/24

Dététicienne D.E

Sophie DAGUENET-PERNOLLET
sur rendez-vous - 04 50 89 94 51

Orthophoniste

sur rendez-vous - 04 50 84 58 09

Masseurs-Kinésithérapeutes

sur RDV - 04 50 79 62 06
- Aude CALLEIA
- Lucie CORDONNIER
- Mathieu JESTIN
- Annette WOUTERS
- Luc WOUTERS

ADMR : Service d'Aide à domicile

de la Vallée d'Aulps
04 50 74 48 95

PROJET D'UN JARDIN DU SOUVENIR

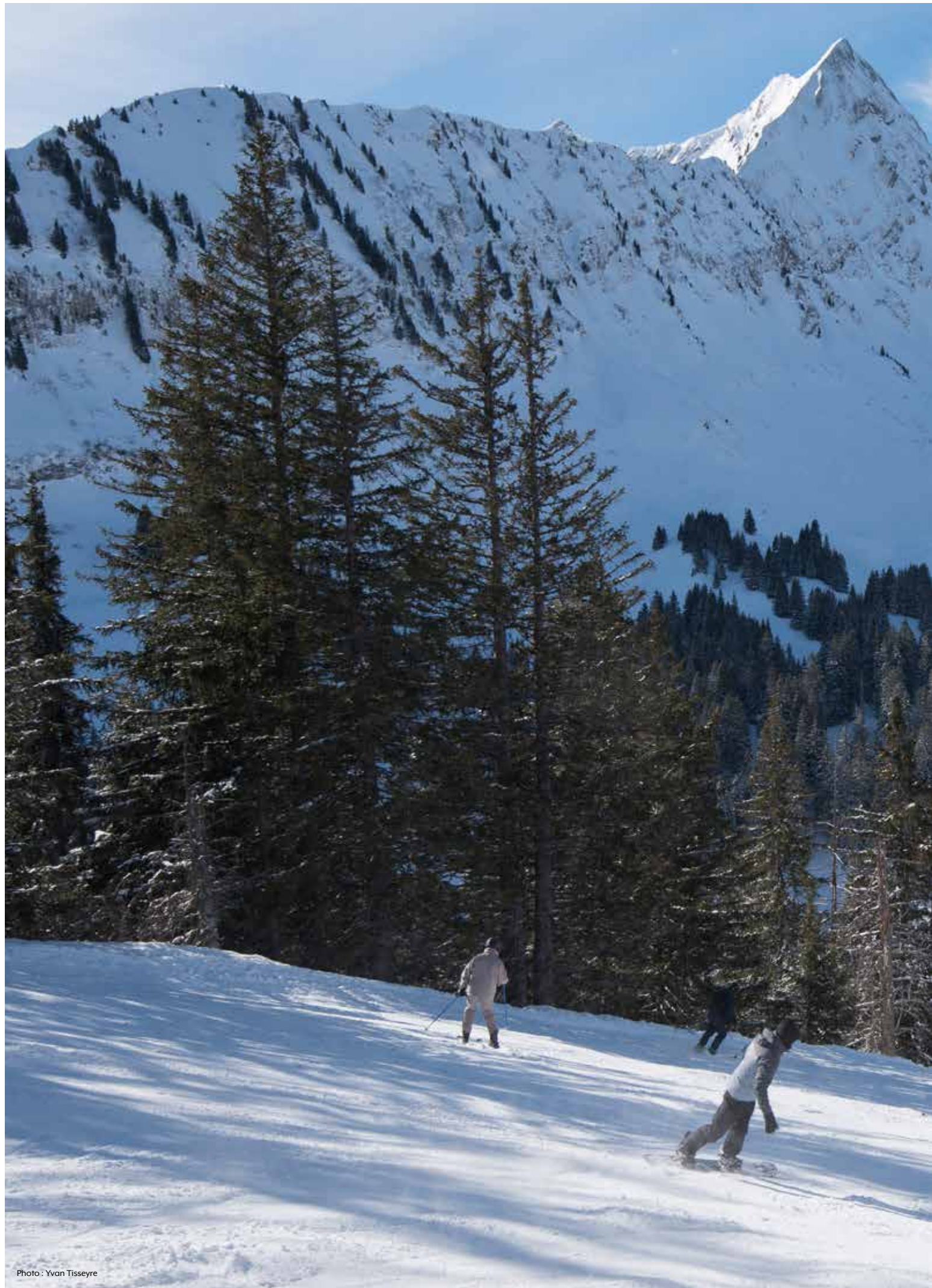
Le jardin du souvenir est un espace de dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation. La crémation relève d'une technique funéraire par laquelle le corps d'un défunt est brûlé et réduit en cendres.

Les familles ayant recueilli les cendres de leurs proches peuvent les disperser dans le jardin du souvenir.

Cet aménagement cinéraire est un lieu collectif situé dans le cimetière des communes.

Suite à plusieurs demandes pour la création d'un jardin du souvenir, nous nous sommes renseignés et après s'être rencontrés sur place il a été décidé que le projet pourrait se réaliser à l'entrée côté parking du musée de l'abbaye.

AGENDA PRATIQUE





Prenez soin de vous



FILLION IMPRIMERIE